La Maison des associations et du citoyen

Ce lieu de communication et d'échanges est à la disposition des associations et des citoyens gravelinois afin de promouvoir et de faciliter la vie associative locale. Elle abrite le service Associations, vie participative et citoyenne.

Le service Associations, Vie participative et citoyenne

Le service Associations, vie participative et citoyenne a pour rôle de développer et de favoriser la vie associative et citoyenne en apportant un soutien technique, logistique, financier, citoyen aux associations et aux habitants.

Les services aux associations

- Accueil reprographie (photocopies de tous travaux, réalisation d'affiches, de tracts et de travaux manuels).
- Aide et accompagnement administratif, logistique et comptable.
- Aide juridique (aide à la création d'une association, fonctionnement d'une association…).
- Mise à disposition de salles.
- Mise à disposition d'une boîte aux lettres, promotion des évènements associatifs par le biais des réseaux sociaux.
- Formation des bénévoles (réunion d'information, journée des Présidents, etc…).

Les services aux habitants

Accueil, écoute et soutien auprès des habitants par le biais de plusieurs missions :

- Aide au montage de projets de quartier
- Aide financière par le FAC (Fonds Actions Citoyennes) pour des projets mis en oeuvre par les habitants pouvant contribuer à l'animation de quartiers et à l'enrichissement du tissu social.
- Porteur du projet "J'aime mon Quartier" dont les objectifs sont de favoriser et développer la démocratie participative, afin de donner la possibilité à chaque citoyen de s'informer, s'exprimer et s'impliquer.

Organisation de manifestations

Pilotage de manifestations afin de favoriser et développer la vie associative et citoyenne : week-end des associations, accueil des nouveaux habitants, Fête des Voisins, le Téléthon…

- Pour les citoyens [1]
- Pour les associations [2]

Horaires

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00. Fermé le samedi.

Horaires d'été (du 1er juillet au 31 août) :
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- Fermé le samedi

Contact

Maison des Associations et du Citoyen
Rue Léon Blum
BP 209 - 59820 GRAVELINES
Tél : 03 28 23 59 06
Mail : servicevieassociativeetcitoyenne@ville-gravelines.fr [3]

Plan de Sobriété Énergétique - les 1ères Mesures pour la Ville de Gravelines

À l'issue du conseil municipal du lundi 11 octobre 2022, un plan de sobriété énergétique va être mis en place suite à la hausse vertigineuse du coût des fluides (gaz et électricité) pour la ville de Gravelines. Retrouver ci-dessous un document sur les mesures d'économies à destination des associations:

Plan de sobriete énergetique associations [4]

URL de la source (modifié le 17/09/2026 - 15:29): https://www.ville-gravelines.fr/vivre-gravelines/associations-et-citoyens/la-maison-des-associations-et-du-citoyen

Liens
[1] https://www.ville-gravelines.fr/ma-mairie/democratie-participative/actions-citoyennes
[2] https://www.ville-gravelines.fr/vivre-gravelines/associations-et-citoyens/du-cote-des-associations/les-rendez-vous-associatifs
[3] mailto:servicevieassociativeetcitoyenne@ville-gravelines.fr
[4] https://www.ville-gravelines.fr/sites/default/files/depliantmesureseconomie22-assos.pdf